

« de l'estime et de la sympathie publiques ; elles
« accompliront sur notre terre le bien qu'elles accom-
« plissent là-bas ».

Les prévisions de Monseigneur s'étant pleinement réalisées, dès la seconde année de leur séjour au Canada, les Sœurs de l'Espérance se virent dans la nécessité de solliciter de leurs Supérieurs un renfort de personnel ; et en novembre 1902, d'autres religieuses venaient de France partager leurs travaux.

En 1903, Mgr Bégin, Archevêque de Québec et aujourd'hui Cardinal de la Sainte Église, les appela dans son diocèse.

Ainsi que le démontre la lettre de Mgr Bruchési, la Congrégation des Sœurs de l'Espérance a été instituée pour répondre à un besoin vivement senti des classes de la société qui préfèrent et peuvent garder leurs malades à domicile. En effet, tandis que les malades pauvres trouvent dans d'autres congrégations, dans les hôpitaux ou dans la charité de personnes dévouées, les secours nécessaires à leur âme et à leur corps, les malades des classes plus fortunées au contraire, ne pouvant pas toujours recevoir de leurs familles ou de leurs amis qui désirent les garder chez eux, les soulagements dont ils ont besoin, sont contraints de se livrer à des mains étrangères. Or, quelle différence, en pareil cas, entre les services dont le salaire est le plus souvent l'unique mobile, et les soins dévoués et pieux d'une religieuse qui,